

## Plagiat dans le monde journalistique

Référence: Samson, F. « Des journalistes de l'Acadie nouvelle victimes de plagiat ». *ICI Radio-Canada (site web)*, 16 mars 2016.

Mots-clés : protection; plagiat; médias

### Contexte :

Plusieurs journalistes d'un quotidien néobrunswickois de langue française voient leurs articles copiés sur un site Web.

### Problème identifié :

Les articles de ces journalistes, et aussi ceux d'autres journalistes basés ailleurs au Canada, se retrouvent traduits dans leur intégralité, sans aucun changement, sur un site qui n'est pas autorisé à le faire et sans que la source de ces articles soit mentionnée.

Les périodiques ne permettent pas la diffusion de leurs articles par d'autres médias sans leur consentement, puisque ces articles représentent du contenu original produit aux frais du périodique.

### Causes du problème :

Il est difficile de trouver la véritable localisation de ce site Web qui affirme sur sa page être basé à Toronto. Des registres publics ont permis de découvrir que le site est hébergé en Arizona; cependant, lorsqu'une des journalistes victimes de ce plagiat a contacté le site pour demander de cesser la violation de son droit d'auteur, la réponse qu'elle a reçue fut en ukrainien.

### Objectifs à atteindre :

Selon un avocat spécialisé en droit des technologies de l'information, cette pratique de violation des droits d'auteur est bien connue dans le milieu : il s'agit de s'approprier le contenu d'un tiers afin de générer un trafic sur un site et de recevoir un revenu des annonces publicitaires s'y retrouvant.

### Solution envisagée :

Il existe des recours, mais les procédures sont compliquées et peuvent prendre beaucoup de temps. En outre, il faudrait que le ou les responsables du site Web soient identifiés.

Selon des journalistes, il peut s'agir d'un robot qui collecte et traduit les articles. Si c'est le cas, des mécanismes peuvent être mis en place afin d'empêcher la collecte automatisée.